

Question de droit

Par **mbb**, le 29/10/2014 à 09:40

Bonjour ,

Je suis en première année de capacité en droit et j'aimerais savoir comment rédiger une question de droit . Pouvez-vous me donner un exemple à partir de cette question : les sanctions pénales .

je sais qu'il faut une introduction conséquente avec 1)une phrase introductive 2)le rappel, délimitation du sujet et définition du sujet 3) annonce et intérêt du sujet et 4) annoncer le plan : 2 parties 1 et 2 avec titre pour chacune d'elle et deux sous-partie A-B avec sous-titre dans chaque partie 1 et 2 .

Merci d'avance car je suis complètement perdue. Je pense qu'avec un exemple je pourrai mieux comprendre comment faire .

Par **Dragon**, le 29/10/2014 à 14:00

Bonjour,

pour déterminer la question de droit, tout dépend du type d'exercice ; dans un commentaire d'arrêt, il s'agit de la question à laquelle la Cour de cassation ou le Conseil d'Etat a dû répondre ; dans une dissertation, c'est souvent une reformulation juridique du sujet.

Par **HT13**, le 29/10/2014 à 15:04

Bonjour,

Pour compléter la remarque de Dragon de Meurthe-et-Moselle (Graoully es-tu là ?) ... j'indiquerai que, dans un cas pratique, la question de droit doit être en fait la question tirée du ou des textes de loi, règlements ou articles de code.

Ainsi, toujours dans un cas pratique, il faut identifier les faits et se demander quelle question juridique un professionnel du droit doit se poser en fonction de la situation.

En droit civil, par exemple, si le client demande quelles dispositions il peut prendre concernant les biens et l'enfant de l'intéressé, il faudra que tu te réfères à ton cours, que tu trouves la situation théorique qui correspond et que tu en tire les conséquences.

En espérant t'avoir aidé.
Hugo.

Par **Madjie**, le **17/11/2014** à **16:21**

Bonjour je voudrais avoir le rapport existant entre le droit compare et la philosophie du droit

Par **joaquin**, le **17/11/2014** à **17:01**

Bonjour,

Le droit comparé, c'est l'étude des droits existants (droit positif) de différents Etats : leur similitudes, leurs différences.

La philosophie est une branche à la fois de la philosophie et du droit, qui traite de la question du droit dans une approche bien entendu philosophique (et parfois historique du droit) : c'est par exemple, étudier la place du droit positif et du droit naturel dans un système juridique donné.

Je ne sais s'il peut y avoir un rapport entre les deux, si ce n'est que dans certains Etats, par exemple, le système juridique sera plus objectiviste que dans d'autres.

La philosophie du droit a en outre une approche plus globale que le droit comparé.

Cordialement
JG